



ACTIV'CREA EMERGENCE France Travail



Durée et rythme

3 mois maximum. Flexible et réalisable à distance. Un parcours personnalisé est élaboré conjointement avec le bénéficiaire tant dans la durée que dans le contenu abordé.

- 1 Entretien initial de diagnostic : permet de définir les étapes de votre accompagnement dans une feuille de route
- 3 Entretiens de suivi pour faire le point sur vos démarches
- 1 Entretien de bilan faisant état de l'avancée du projet, des actions restant à mettre en œuvre
- Des Ateliers collectifs aux thématiques variées (2 à 5)
- Des Master Class pour rencontrer des professionnels de l'entreprise (2 à 5)

Objectifs

- Identifier vos capacités et vos compétences professionnelles en lien avec votre projet de création/reprise d'entreprise
- Acquérir une posture entrepreneuriale et des éléments de méthodologie
- Disposer d'éléments de décisions vous permettant de décider de vous engager, ou non, sur un projet de création/reprise d'entreprise
- Identifier un projet de création/reprise d'entreprise, réaliste et réalisable, à court/moyen terme, lorsque c'est opportun



Programme

1 L'entretien de diagnostic :

Vous rencontrez le référent qui vous accompagnera tout au long de votre parcours. Vous exposez votre situation personnelle et professionnelle, vos motivations et explorez ensemble les freins et leviers à la mise en œuvre de votre projet.

A l'issue de ce rendez-vous, 3 options :

- La création/reprise d'entreprise n'est pas une opportunité pour vous. Vous préférez reprendre votre recherche d'emploi.
- Votre projet est déjà très avancé et vous avez les clés pour concrétiser.

OU

Votre idée mérite d'être approfondie. Vous passez à... Activ'Créa émergence , un accompagnement qui vous aide à consolider et enrichir votre idée.

C'est l'occasion d'explorer votre idée, mieux cerner votre projet et développer votre posture entrepreneuriale.

Votre programmation sera Construit sur mesure avec votre référent, cette étape peut être ponctuée :

- d'ateliers collaboratifs >>> pour enrichir votre projet
- des master class >>> pour des conseils avisés d'experts en entrepreneuriat
- de mises en situation >>> pour vous imaginer chef d'entreprise
- de rendez-vous individuels >>> pour être écouté et orienté
- d'échanges avec des futurs entrepreneurs >>> pour développer votre réseau
- de ressources digitales >>> pour comprendre la création d'entreprise

Au terme de ces explorations, votre projet prend forme et vous disposez d'une vision claire sur les actions à mener.



ACTIV'CREA EMERGENCE France Travail

Lieu(x) des sessions

- Programmation en fonction des besoins exprimés par Pôle Emploi.
- La baule /Trignac/ Blain/Machecoul

Coût de la formation

- Prestation financée par Pôle Emploi
- La formation est gratuite.

Modalités pratiques et inscription

Votre inscription peut être effectuée selon deux modalités:

- Prescription par le conseiller
- Auto prescription pour les demandeurs d'emploi de catégorie A et B

Pour plus d'information :

 pfprestations@cfp-presquile.com

 02 40 88 19 40

L'entretien de bilan :

En collaboration avec votre référent, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non dans votre projet d'entreprise.

Que vous décidiez de vous réorienter vers une recherche d'emploi ou de vous lancer dans la création/reprise d'entreprise, ce service vous aura permis de mieux appréhender votre avenir.

A l'issue de ce rendez-vous, votre référent vous remet votre passeport activ'Créa émergence.

Une synthèse co-construite, de votre parcours, vos compétences et un plan d'actions.

Ce sera un outil précieux pour vos démarches futures.

Public concerné

- Vous êtes demandeur d'emploi qui souhaite être accompagné à l'exploration de la création/reprise d'entreprise comme solution de retour à l'emploi.

Moyens pédagogiques

Équipe pédagogique : Une direction pédagogique, une responsable de formation, 1 conseillère.

Équipement :

- terminaux informatiques nécessaires à la navigation sur internet et à l'utilisation des services digitaux de l'emploi store accessibles via une connexion internet haut débit.
- photocopieuses et imprimantes.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).

- Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.

- Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.